BARÈME D'HONORAIRES

LG2M – Transactions Location
S.A.R.L au capital de 8000€ - RCS Bordeaux 848 275 772
Siège social : 103, Avenue louis Barthou 33200 Bordeaux Caudéran
Tel : 05.82.84.84.84 - E-mail : bordeauxcauderan@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 1er janvier 2024

Honoraires de transaction :

Prix de vente	% d'honoraires Mandat **Favoriz**	% d'honoraires Mandat **Simple**
De 10 000€ à 100 000€	9,5%	10%
De 100 000€ à 120 000€	7,5%	8%
De 120 000€ à 200 000€	7%	7,5%
De 200 000€ à 250 000€	6,5%	7%
De 250 001€ à 300 000€	6%	6,5%
De 300 001€ à 400.000€	5,5%	6%
De 400 001€ à 500.000€	5%	5,5%
De 500 001€ à 999 999€	4,5%	5%
De 1 000 000€ à plus	4%	4,5%

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particuliers :

- **Terrain à bâtir : 10%**
- **Vente de fonds de commerce : tarif forfaitaire de 10 000€ TTC jusqu' à 100 000€ Au-delà de 100 000€ , 10% du prix de vente**
- **Pour les sociétés et marchands de biens : honoraires de 5% à 10% du prix de vente**
- **Pour les parkings : tarif fixe de 3 000€ par lot**
- **Vente interactive :** Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur
- **Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**
  - L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
  - Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.
- **Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :**
  - Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.
- **Dans le cadre d'une vente en Viager :** Le barème des honoraires est identique à celui de la transaction et est calculé sur la valeur vénale du bien

Autres prestations

Honoraires de rédaction d'acte : 500 € TTC à la charge de l'acquéreur

Pré état daté : 150 € TTC à la charge du vendeur

État des risques et pollution (ERP) : 30 € TTC à la charge du vendeur

N° TVA intra-communautaire : FR 27848275772 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier– Carte professionnelle n° CPI 3301 2019 000 039 763 délivrée par la CCI de Bordeaux Gironde – CFE de Bordeaux – 17 Place de la Bourse 33076 Bordeaux Cedex – Activité : Transaction et Location. Pour l'activité de transaction, ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération. Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Locations – Barème à compter du 1er Janvier 2024

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	10 € TTC / m² de surface habitable	10 € TTC / m² de surface habitable
État des lieux d'entrée	3 € TTC / m² de surface habitable	3 € TTC / m² de surface habitable
Rédaction seule de bail	180€ TTC	180€ TTC
Renouvellement ou avenant bail d'habitation	150€ TTC	150€ TTC

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail professionnel	15% HT du loyer annuel, soit 18% TTC Frais de renouvellement du bail : 5% TTC du loyer annuel	15% HT du loyer annuel, soit 18% TTC Frais de renouvellement du bail : 5% TTC du loyer annuel
Bail commercial	**X**	15% HT du loyer annuel, soit 18% TTC Frais de renouvellement du bail : 5% TTC du loyer annuel
Bail stationnement (parking, garage…)	150 € TTC	150 € TTC

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie	Si souscription à la gestion locative : OFFERT Sinon : 3 € TTC /m²	**X**

Autres prestations :

Avis de valeur locative : non facturé

État des risques et pollution (ERP) : 30 € TTC à la charge du bailleur

N° TVA intra-communautaire : FR 27848275772 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier– Carte professionnelle n° CPI 3301 2019 000 039 763 délivrée par la CCI de Bordeaux Gironde – CFE de Bordeaux – 17 Place de la Bourse 33076 Bordeaux Cedex – Activité : Transaction et Location. Pour l'activité de transaction, ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération. Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Gestion locative – Barème à compter du 1er Janvier 2024

AMCT - Gestion
S.A.R.L au capital de 8000€ - RCS Bordeaux 491 227 765
Siège social : 20, rue Capdeville 33000 Bordeaux
Tel : 0532656667 - E-mail : bordeauxamct@laforet.com

Agence Laforêt AMCT
Annexe au mandat de gestion

FAVORIZ

Prestations initiales :

	PACK SÉRÉNITÉ 7.3% TTC	PACK PREMIUM 8.4% TTC	PACK PREMIUM NEUF 8.4% TTC
Etablissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓	✓	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓	✓	✓
Etablissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓	✓	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓	✓	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓	✓	✓
Régularisation des charges annuelles	✓	✓	✓
Gestion travaux spécifiques (transition énergétique) : Faire exécuter et suivre les travaux	✓	✓	✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location	✓	✓	✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (hors frais de diagnostics)	✓	✓	✓
Gestion et suivi des congés locataires/mandant (hors frais de commissaire de justice)	✓	✓	✓
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)	✓	✓	✓
Règlement des factures et taxes diverses (sous réserve des fonds disponibles)	✓	✓	✓

Prestations annexes :

Garantie loyers impayés (GLI)	2.30%	2.30%	2.30%
Gestion technique travaux bailleur non urgents : faire exécuter et suivre les travaux	✓	✓	X
Diagnostic Etat des servitudes risques et d'information sur les sols	30 € / rdv	30 € / rdv	30 €
Représentation expertise suite à un sinistre	150 € / rdv	150 € / rdv	150 €
Règlement des charges de copropriété (sous réserve de fonds disponibles)	X	✓	✓
Etablissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers (monopropriété et SCI sur devis)	50 € / an	50 € / an	50 € / an
Représentation commission départementale de conciliation	150 € / rdv	150 € / rdv	150 € / rdv
Monopropriété : visite des parties communes (fréquence à déterminer au mandat)	120 € / an	✓	120 € / an
Assistance à la livraison, suivi des réserves auprès du promoteur (parfait achèvement)	80 € / rdv	80 € / rdv	80 € / rdv
Gestion, suivi et contrôle des réserves dans le cadre de la garantie biennale et décennale	150 €	150 €	150 €
Rédaction d'actes (avenant, renouvellement des baux)	180 € / facture	180 € / facture	180 € / facture

* % TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC

N° TVA intra-communautaire : FR 40491227765 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier– Carte professionnelle n° CPI 9101 2016 000 013 257 délivrée par la CCI de Bordeaux Gironde – CFE de Bordeaux – 17 Place de la Bourse 33076 Bordeaux Cedex – Activité : Gestion – Garantie de 250.000€, délivrée par CEGC , 59 avenue Pierre Mendes-France 75013 Paris – N° d'immatriculation : 491227765 – immatriculée à l'ORIAS sous le n°19007987 – N° de garantie : 28738 GES 181.
Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.